

LA GAZETTE DE ROYÈRES

JUILLET 2023



Le site internet: www.royeres87.fr La page facebook : [Mairie Royères](https://www.facebook.com/MairieRoyeres)

Comité de rédaction : S. MOREAU avec la commission N°6 communication

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63



Le mot du maire

Chers amis,

Le budget 2023 s'est construit dans le contexte nouveau que nous connaissons, marqué par le retour d'une inflation significative, une augmentation forte des coûts énergétiques, des coûts des investissements et une croissance des taux d'intérêts.

Le Conseil municipal a adopté ce budget à l'unanimité et a voté les taux des taxes locales. En tenant compte de l'augmentation de 7,1 % des bases d'imposition décidé par l'état, le taux de la taxe foncière est augmenté de 5 %. Le taux est donc de 41.12% (39.12 % en 2022). Nous vous demandons cet effort pour financer les différentes hausses liées à l'inflation et pour permettre la poursuite des travaux d'investissement essentiels au développement de notre commune.

Conformément à la réglementation, nous avons actualisé notre PCS (plan communal de sauvegarde). Vous trouverez dans cette gazette un document (DICRIM) répertoriant les risques majeurs sur notre territoire et les consignes à appliquer.

La 5^{ème} édition de la Marcel Jourde avec plus de 150 participants, le rallye de la liberté « André Désourteaux » randonnée cycliste partie de Loire Atlantique pour rejoindre Saint Léonard de Noblat, l'accueil des villes amies de la Brosse, la pose de la première pierre du centre de secours de Saint Léonard de Noblat (Royères participe financièrement à la modernisation du centre de secours), les Epis de Royères en finale du challenge du district face à la Geneytouse, Le concert choral à la salle Saint Antoine, autant de manifestations qui se sont déroulés sur notre territoire en ce début d'année. Merci à tous de contribuer au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

Mais l'été approche et chacun désire partager de nouveaux moments de convivialité dans notre commune où il fait bon vivre, et que l'on nous envie.

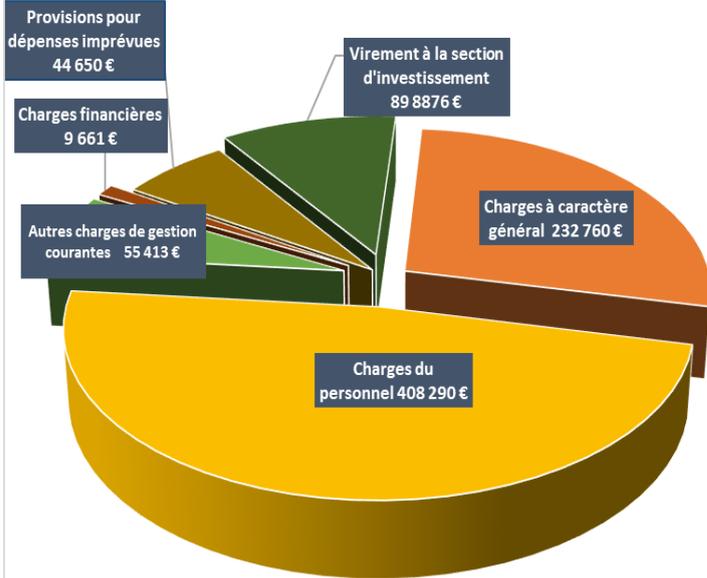
Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et vous invite à se retrouver au rendez-vous festif du 14 juillet qui vous apportera un peu de douceur dans cette période estivale.

Le Maire
Franck LETOUX

Le budget 2023

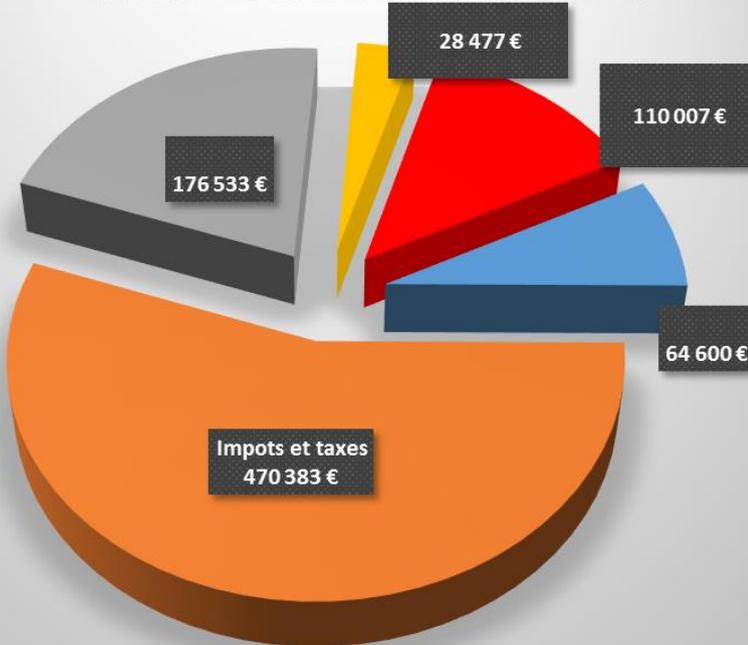
EN
FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES A CARACTERE GENERAL :	Entretien des bâtiments, de la voirie, fonctionnement de l'école, de la cantine, transport scolaire...
CHARGES DU PERSONNEL	Salaire du personnel hors remboursement des emplois aidés et des indemnités journalières
CHARGES DE GESTION COURANTE	Formations, indemnités élus, subventions aux associations...
CHARGES FINANCIERES	Remboursement intérêts emprunts
VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	Exédent du budget de fonctionnement permettant l'autofinancement de l'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	Loyers agence postale, recette cantine, garderie, tranport scolaire, concession cimetièrre
IMPOTS ET TAXES	Impôts fonciers, taxe d'habitation, compensation de la Communauté de Commune
DOTATION DE L'ETAT	Dotation globale de fonctionnement et autres dotations publiques
AUTRES PRODUITS	loyers location de salles, remboursement sur rémunération du personnel (emploi d'avenir...)
EXCEDENT REPORTE	Exédent du compte administratif 2022

Le budget 2023

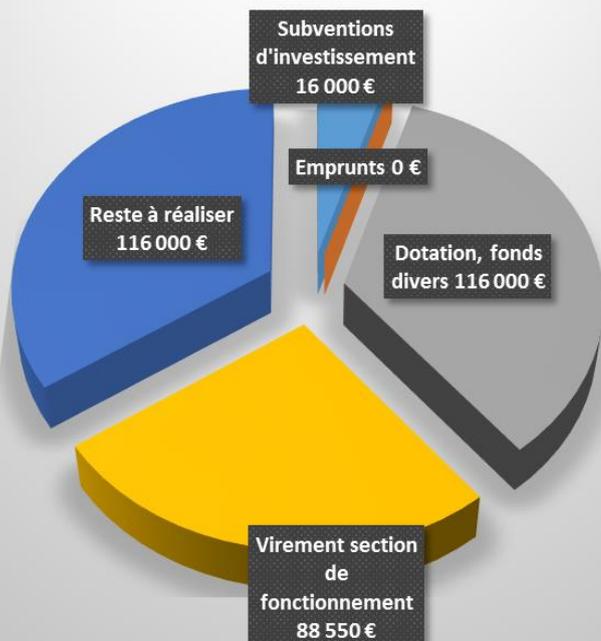
EN INVESTISSEMENT

DEPENSES D' INVESTISSEMENT



IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Acquisition de matériels pour la cantine, Aquisition de foncier (Terrain RATA) plantation stèle Chenour.
IMMOBILISATIONS EN COURS	Effacement de réseaux RD 941 2ème tranche, Aménagement de la Fontaine St Martin, Entretien des bâtiments communaux
EMPRUNTS	Remboursement des emprunts
IMMOBILISATION INCORPORELLE	Subvention pour la construction du centre de secours, Etudes d'implantation commerces et des vestiaires du stade

RECETTES D' INVESTISSEMENT



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Subvention de l'état, du département, et de l'Europe pour le financement des travaux
EMPRUNTS	Emprunt pour l'acquisition du foncier parcelle RATAT
DOTATION - FONDS DIVERS	F.C.T.V.A., Taxes d'aménagement, Exédents de fonctionnement.
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	Economies de fonctionnement pour le financement de l'investissement
RESTE à REALISER	Subventions de 2022 à percevoir

L'école de l'orée du bois

La rentrée de 2023-2024 aura lieu le lundi 04 septembre. A cette occasion, l'école accueillera des très petites sections (TPS).

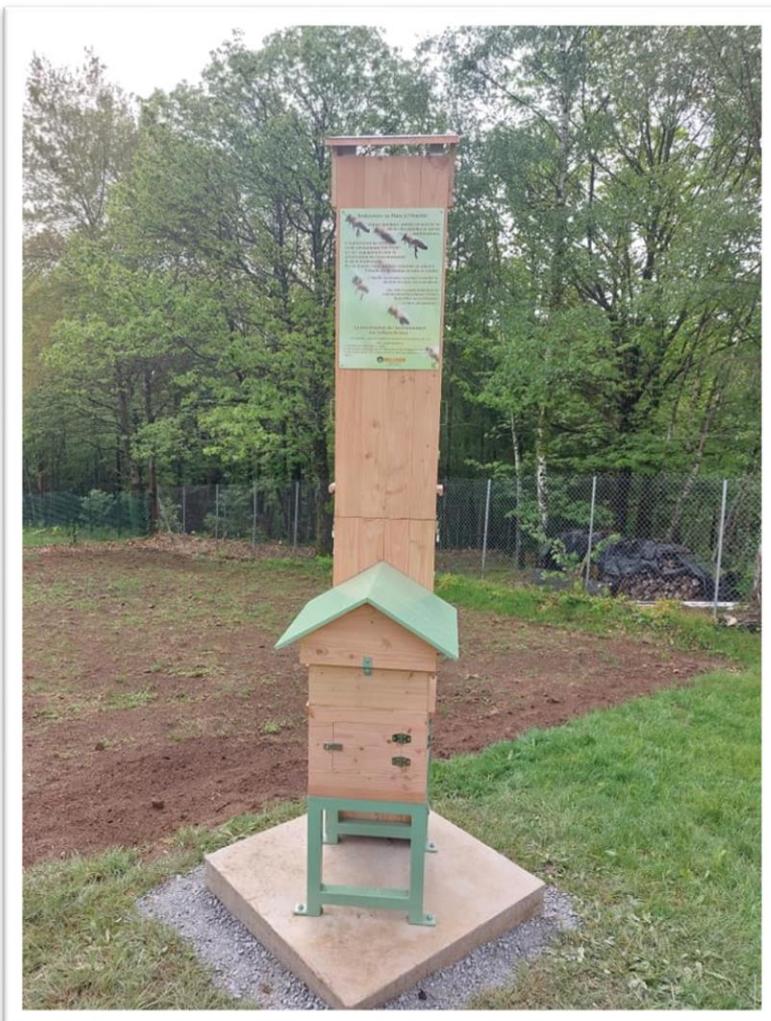
« Pour un enfant de moins de trois ans, l'entrée à l'école maternelle constitue un moment décisif. C'est le début d'un parcours qui correspond fréquemment à une première expérience éducative en collectivité, créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels »

Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher de la directrice Mme Granet.

Le terrain « Grany »

L'aménagement du terrain à côté de l'école se poursuit. Après que les enfants aient semé la prairie mellifère, la ruche pédagogique a été installée. Les carrés potagers sont en place afin que les enfants puissent s'exercer au jardinage.

Un essaim sera installé dans la ruche d'ici juillet ainsi que des bancs.



Les manifestations

La Marcel Jourde

La 5eme édition de la Marcel Jourde s'est déroulée le 15 avril 2023. Plus de 150 participants s'étaient donné rendez-vous pour une balade autour de Royères. Les coureurs s'étaient inscrits soit sur un circuit de 35 ou 50 km avec bien sûr un ravitaillement sur la commune de Saint Paul et une pause gastronomique le midi.

Cette année, un cortège de voitures anciennes a précédé le groupe de vélo le matin et a effectué l'après-midi de petites balades avec le public.

Encore une très belle édition, rendez-vous en avril 2024 .



Les villes amies de la brosse

Le long week end de l'ascension a permis aux villes amies de la brosse de se retrouver. En effet, suite à une invitation du Maire de Saint Léonard pour participer aux ostensions, une délégation de Saint Viaud s'est déplacée afin d'honorer cette invitation et en a profité pour faire le tour des villes amies (Saint Viaud, Paimboeuf, le Chalard, Saint Mathieu, Terrasson, Royères et Saint Léonard de Noblat). Pour rappel, des jeunes FFI des communes citées ci-dessus, dont Henri Gagnant pour Royères, avaient péri dans une explosion sur la commune de Saint Viaud au lieu-dit la brosse au lendemain de la fin de la guerre. Un travail de mémoire a été entrepris afin de leur rendre hommage



A Royères sur la tombe d'Henri Gagnant



Au Chalard



A Saint mathieu



A Royères



A Saint Léonard de Noblat

Le rallye de la liberté

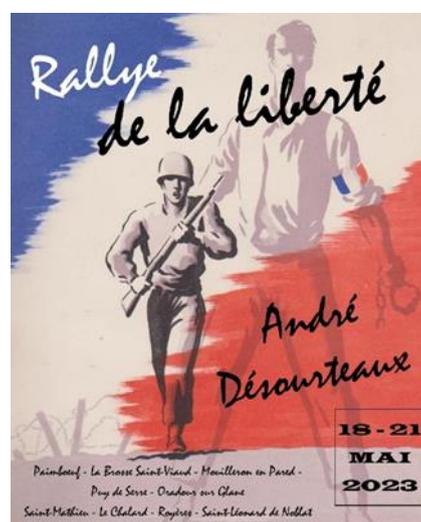
Le Chalard, Oradour-sur-Glane, Royères, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Mathieu, Terrasson-Lavilledieu, Saint-Viaud et Paimbœuf sont des villes à jamais liées par le drame de la Brosse du 12 mai 1945.

À l'exception, d'Oradour-sur-Glane, ville d'où était originaire André Désourteaux, toutes comptent un de leur citoyen décédé lors de l'explosion de la Brosse.

A la suite des élections de juin 2020, le pacte d'amitié reliant les huit villes a été renouvelé lors de ce mandat 2020-2026.

Les élus avaient décidé de réfléchir à des échanges sportifs ou culturels pour faire vivre cette amitié. C'est dans ce cadre qu'est née l'initiative de ce rallye de la Liberté du 18 au 20 mai 2023 qui regroupa 13 cyclistes du club Vélo Sport Vitalien et qui porte le nom d'André Désourteaux décédé le 26 avril dernier. Le symbole du Vélo était très important pour André Désourteaux car c'est le seul objet qui lui était resté après le massacre du 10 juin 1944 et le premier événement sportif d'importance qui a eu lieu à Oradour sur Glane après la tragédie, a été une course cycliste, le Prix de la Renaissance en 1953.

Les cyclistes ont emprunté en chemin inverse le parcours des jeunes FFI de 1945 et a rappelé ainsi l'engagement des jeunes de ces départements qui venus libérer la poche sud de Saint-Nazaire. C'est près de 410 kilomètres qui ont été parcourus en ces trois jours pour rendre mémoire à ces jeunes dont de nombreux ont payé de leur vie cet engagement.



Hommage à André Desourteaux

André Désourteaux est décédé mercredi 26 avril à l'âge de 97 ans.

Lors du massacre d'Oradour sur glane, il perdait 18 personnes de sa famille. Il était aussi à Saint Viaud lorsque des jeunes FFI dont 5 limousins disparaissaient dans une explosion. Il fit honneur à la France ce jour-là en épargnant les soldats allemands se trouvant sur place.

Il nous avait fait un merveilleux cadeau lors de sa présence pour de l'inauguration du jardin des amies de la Brosse.



Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le vendredi 16 juin 2023, une délibération autorisant Mr le Maire à faire un don de 200€ à l'association nationale des familles des martyrs D'Oradour sur Glane, faisant suite aux dernières volontés d'André Désourteaux, pour aider à la restauration du village martyr.

FONDATION
DU PATRIMOINE
LIMOUSIN

Aidez-nous à restaurer
Le village martyr
d'Oradour-sur-Glane



Je donne !
Par carte bancaire ou virement sur le site :
www.fondation-patrimoine.org/87672
Par chèque, à envoyer au :
80 avenue Baudin - 87000 LIMOGES



Le mot des associations

- **COMITE D'ANIMATION de Royères**

Depuis presque 3 ans, le Comité d'Animation de Royères se trouvait en sommeil suite à la démission de l'ensemble du bureau avec aucuns volontaires pour reprendre la suite.

Le 14 avril 2023, le bureau démissionnaire du Comité a tenu une Assemblée Générale afin de permettre à des volontaires de pouvoir se positionner pour reprendre le Comité d'Animation. L'Election d'un nouveau bureau composé d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire a donc eu lieu afin de pouvoir effectuer les documents administratifs et de pouvoir relancer le Comité d'Animation.

Nouveau bureau :

Présidente : ROUILLON Lydia
Trésorière : BOISSINOT Virginie
Secrétaire : BURGHO Laura.

Nous avons parcouru la commune en distribuant des flyers dans les boîtes aux lettres afin de faire connaître notre projet et chercher des bénévoles pour se joindre à nous. Vendredi 16 juin a eu lieu une réunion d'accueil des futurs bénévoles et adhérents à la salle N°1 qui a réuni une trentaine de personnes.



A l'issue de cette réunion, le Comité d'Animation de Royères a accueilli 16 adhérents et 15 bénévoles. Bienvenue à tous et merci pour votre confiance.

Le Comité d'Animation a de nombreux projets qui seront réfléchis et préparés avec l'ensemble des bénévoles et adhérents. Toute l'équipe va se mettre au travail dès la rentrée de septembre afin de vous proposer une manifestation avant la fin d'année.

A tout moment, vous pouvez nous rejoindre en tant que bénévole ou adhérent ou les deux. (Un bulletin d'adhésion se trouve à la fin de la gazette à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie), ensemble faisons vivre notre commune.

- **L'ACVG**

L'association continue à participer à toutes les commémorations sur la commune et même en dehors.

Nous sommes à la recherche de personnes voulant participer à la vie de notre association
Vous pouvez contacter Mme Maury au 06 21 59 11 51



- **ECHANGES CULTURELS**

Notre association fonctionne comme avant le covid. Nous avons maintenu le nombre d'adhérents (37)

L'atelier de mosaïque a lieu les Lundis de 14 heures à 17 heures, les 12 et 26 juin, les 4 et 18 septembre, les 2 et 16 Octobre, les 6 et 20 Novembre et les 4 et 18 Décembre, à la salle N°1. Venez nous rejoindre.

Les jeux de société (belote, scrabble) tous les jeudis, non-stop, de 14 heures à 17 heures, salle N°1.

Venez nous rejoindre.....avec des idées d'autres jeux.....

Les randonnées ont lieu à raison de 6 par trimestre, le dimanche matin, avec des parcours d'une moyenne de 11 km.

Et en complément nous effectuons quelques sorties. Depuis le début de l'année nous avons visité l'exposition Chigot au musée des beaux-arts à Limoges, et plus récemment le château de Bort à st Priest Taurion. D'autres sorties sont prévues.

Au programme le 17 Juin, trois chorales sont venues donner un concert à la salle polyvalente de Royères à 17 heures 30. Un vrai succès au vu du monde présent.

Début Septembre nous envisageons une sortie détente à Royan.





COMITE LOCAL F.N.A.C.A. SAINT-JUST-le-MARTEL & ROYERES

Les anciens combattants ont pour mission d'établir et de maintenir des relations de camaraderie entre tous leurs adhérents. C'est vrai pour la FNACA. Mais la mission consiste aussi au devoir de mémoire en l'honneur de tous les camarades Mort pour la France pour la sauvegarde de la liberté. C'est pour cela que chaque année des commémorations ont lieu les 11 novembre (armistice de la première guerre mondiale), le 8 mai (armistice de la seconde guerre mondiale) le 19 mars (cessez-le-feu après 10 ans de guerre en Algérie, Maroc et Tunisie). Mais ces grandes manifestations ne doivent pas nous faire oublier d'autres actions, certes moins spectaculaires mais toutes aussi efficaces dans la lutte pour la liberté, je pense en particulier aux actions des « maquis ». Or il ne reste que peu des anciens combattants des deux grands conflits c'est pourquoi la FNACA honore le souvenir, bien sûr des camarades morts en Afrique du nord mais également tous ceux tombés lors des autres conflits au nom de la liberté même après l'arrêt des combats, Je pense, en particulier à l'explosion d'une grange à Saint Viaud (44) dans la poche de Saint-Nazaire le 12 mai 1945 où 7 jeunes ont trouvé la mort. Parmi ceux-ci un jeune de Royères, Henri Gagnant (neveu du grand résistant Jean gagnant). Une commémoration a eu lieu le 20 mai 2023 à Royères en présence des maires des villes des autres victimes. De même la FNACA est présente à la commémoration du 27 mai (Journée Nationale de la Résistance). Il serait souhaitable que cette mémoire perdure par l'intermédiaire, par exemple de l'école afin que les jeunes d'aujourd'hui prennent enfin conscience que s'ils vivent dans un pays libre c'est à leurs anciens qu'ils le doivent. Mais la FNACA a aussi pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie. A cause de l'âge, de la maladie, du Covid les « liens » se sont quelque peu distendus. Nous devons réagir. Nous réunir autour d'un repas devrait permettre de nous retrouver. Je vous invite à me faire savoir si cette idée vous convient en me téléphonant ou en me laissant un mot dans ma boîte aux lettres pour organiser un repas convivial en septembre 2023.

Jean Raymond Lamassiaude

5 rue des Etangs

87400 ROYERES

05 55 56 82 67 – 06 87 38 42 91 – jr.lamassiaude@wanadoo.fr



La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères

Tél.05.55.56.00.63

- **LES EPIS DE ROYERES**

Cette saison 2022-2023 restera historique pour les Epis avec **la création d'une équipe féminine sénior à 8.**

13 joueuses ont signé à Royères et se sont maintenues en 1ère division district au bout du suspense. Une très belle performance qu'il faudra reproduire la saison prochaine.

Au total pas moins de 52 licenciés font confiance aux Epis de Royères.

27 Joueurs, 13 Joueuses, 11 Dirigeants et 1 Arbitre.

L'équipe masculine a aussi réalisé un exploit cette saison en se hissant en finale du Challenge du District après avoir éliminé :

16ème de finale Sussac (D3) 2-4 Royères (D3)

8ème de Finale Royères (D3) 5-4 Limoges Elan Sportif (D1)

1/4 de Finale Royères (D3) 2-2 Occitane (D1) 4-3 aux Tirs aux Buts

1/2 Finale Beaune les Mines (D2) 1-1 Royères 2-4 aux Tirs aux Buts

Une finale 100% 87400 chez les tenants du titre La Geneytouse (D1). Défaite 5-3

Cette saison était une année de Coupe.

Défaite au 3ème Tour de la Coupe de la Nouvelle Aquitaine 6-3 contre Limoges Franco. Portugais (R2) soit 5 niveaux d'écart et en 32ème de Finale de la Coupe de la Haute-Vienne 2-2 (TAB 3-5) contre St Junien (R3) soit 3 niveaux d'écart

Du coup, on ne va pas se priver pour la saison prochaine Direction le Stade de France avec une inscription en COUPE DE FRANCE !!!!!

N'hésitez pas à venir nous encourager les dimanches 10h15 pour les filles et 15h pour les garçons. Vous pouvez nous suivre sur Facebook : Epis de Royères



SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT



TOUR DE FRANCE 2023

Rendez-vous le

9 JUILLET

*Animations festives
sur place, toute la journée !*



Saint-Léonard-de-Noblat



le Tour !

DICRIM

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs

N° d'URGENCE :
POMPIERS 18 ou 112
SAMU 15

Mairie 05.55.56.00.63

www.royeres87.fr

Lieux d'accueil et d'hébergement
Salle polyvalente Saint-Antoine ou école

LE MOT DU MAIRE

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est destiné à informer la population sur les risques naturels et technologiques affectant le territoire communal ainsi que sur les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas d'alerte ou de danger.

Faire partager une culture du risque, responsabiliser chaque citoyen, réduire notre vulnérabilité sont les objectifs principaux de ce **DICRIM**.

La commune de ROYERES est concernée par quatre risques majeurs :

- Le radon.
- La rupture du barrage de VASSIVIERE ou de Saint-MARC.
- Les tempêtes et orages (alerte rouge).
- Les incidents sur la canalisation de gaz de la RD 941 ou de transports de matières dangereuses.

Le DICRIM a été élaboré à partir du Plan Communal de Sauvegarde qui implique directement la municipalité dans une organisation adéquate devant chaque risque décrit dans ce document.

Concernant le risque sismique (commune classée en zone 2 - risque faible) et le risque nucléaire (centrale de Civaux) , ils sont traités dans le cadre des plans départementaux déjà existants (DDRM)

La sécurité de tous relève de l'implication de chacun.



RADON

On entend par « risque radon », le risque de contamination au radon. Ce gaz radioactif d'origine naturelle représente le tiers de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants. Il est présent partout à la surface de la planète à des concentrations qui varient selon les régions. La commune est concernée par le risque radon sur une partie de son territoire.



TEMPETE / ORAGE

Si un risque grave de tempête (**Alerte Rouge**) menace votre commune , restez attentifs aux instructions qui seront données pour votre sécurité.

Dispositions à prendre :

AVANT :

- *Écoutez les messages météo diffusés par les radios et les télévisions.
- *Mettez à l'abri ou arrimez les objets susceptibles d'être emportés.
- *Rentrez les animaux.
- *Limitez les déplacements.
- *Fermez portes, fenêtres et volets.

PENDANT :

- *Gagnez un abri en dur et ne pas en sortir.
- *Prohibez tout comportement à risque.
- *Ne vous déplacez pas, ni à pied, ni en véhicule.
- *Débranchez les appareils électriques.
- *Ne bravez pas les intempéries.

APRES :

- *Ne touchez pas aux câbles tombés à terre ou à proximité du sol.
- *Signalez aux autorités les dangers consécutifs à la tempête (chutes d'arbres, de câbles, d'objets, de bâtiments,...).
- *Ne prenez pas de risques inconsidérés (réparation de toiture,...).



INCIDENT DE CANALISATION GAZ SUR LA RD 941 OU DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

La population du secteur concerné par l'incident sera prévenue par haut-parleur.

Dispositions à prendre :

- *Si vous êtes témoin de l'accident , prévenez tout de suite la mairie.
- *Dès le début de l'alerte :
 - Coupez les sources d'énergie gaz et électricité
 - Arretez cheminées , fourneaux et chaudières.
 - Ne fumez pas.
 - Confinez-vous à l'intérieur de votre maison , calfeutrez les portes , les fenêtres et bouchez toutes les arrivées d'air.
 - Ne tentez pas de venir chercher vos enfants à l'école , ils sont à l'abri avec le personnel enseignant.
- *Le danger n'est peut-être pas visible. Attendez la fin de l'alerte pour ressortir. Suivez les consignes qui vous seront données , elles peuvent vous sauver la vie.



RUPTURE DE BARRAGE

En cas de rupture du barrage de VASSIVIERE ou de celui de Saint-MARC situé à Saint-MARTIN-TERRESSUS , la population concernée du secteur de **BRIGNAC** sera prévenue par haut-parleur.

Dispositions à prendre :

- * Si vous devez évacuer, vous avez 1H.
- *N'encombrez pas les lignes téléphoniques inutilement , elles peuvent être réduites et sont indispensables pour les secours.
- *Coupez les sources d'énergie gaz , électricité avant l'évacuation.
- *Arrêtez cheminées, fourneaux et chaudières.
- *Prenez avec vous vos papiers , une couverture par personne et le cas échéant votre traitement médical.
 - * Dirigez vous directement vers le lieu d'hébergement (salle polyvalente). Faites vous inscrire dès votre arrivée.
- * Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.

Ce document est à lire avec attention et à conserver précieusement

La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères

Tél.05.55.56.00.63

Les dernières infos

- **Réouverture de l'agence postale de Royères**

Les horaires d'accueil du public.

- Lundi : 14h00-17h00
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 ; 14h00-17h00
- Samedi : 9h00-12h00



LA POSTE

- **Infos urbanisme**

Pour vos dépôts de documents d'urbanisme, vous pouvez désormais passer par la plateforme GéoPC en utilisant le lien suivant :

<https://geopermis.fr/>

- **Tranquillité vacances**

Les vacances sont déjà là, si vous comptez vous absenter pensez à faire une demande de surveillance de votre logement par passages auprès des forces de l'ordre. Cela peut dissuader les personnes mal intentionnées. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Se rendre dans la gendarmerie ou le commissariat de votre secteur

- Se rendre sur le site internet Service-public.fr, rubrique « s'inscrire à l'**opération tranquillité vacances** »

- **Sécheresse – vigilance Haute Vienne (maj 16/6/2023)**

La pluviométrie du printemps est déficitaire par rapport aux normales et fait suite à un hiver très déficitaire. Avec les températures élevées des derniers jours, le débit de certains cours d'eau baisse rapidement.

Dans ces conditions, la préfète de la Haute-Vienne a décidé de placer l'ensemble du département en état de vigilance sécheresse (les bassins Gartempe, Vienne, Dordogne et Charente du département de la Haute-Vienne).

Tous les usagers de l'eau, tant prélevée dans le milieu naturel que sur le réseau d'eau potable, sont appelés faire preuve de civisme et d'éco-responsable en modérant leur consommation pour maintenir des conditions minimales en termes d'alimentation en eau potable et de vie dans les milieux aquatiques.

Chaque geste compte. Préservons nos ressources.

www.gouvernement.fr/preservons-notre-ressource-en-eau

Retrouvez les arrêtés et toutes les informations utiles sur :

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publicques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/SECHERESSE>.



14 JUILLET
2023

Déroulé de la journée

- 9h15 Rassemblement à l'église.
 - 9h30 Cérémonie au monument aux morts.
 - 10h00 Randonnée pédestre.
Départ : place de l'église. Circuit : Laugère-Puy la cléde-place de l'église.
 - 12h15 Repas Républicain offert par les associations et la mairie.
 - 14H30 Concours de pétanque dans le jardin du Presbytère.
 - 18H30 Fin du concours.
-
- Journée gratuite et organisée par la municipalité et les associations de la commune.
 - Ouverte à tous les habitant(e)s de Royères.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie au :
05.55.56.00.63